



Epidémie de Dengue dans la région de Fatick au Sénégal

Rapport de situation n°4 du 04 octobre 2018

Données du 01 juin au 03 octobre 2018

Rappel du contexte

Le mercredi 19 septembre 2018, l'Institut Pasteur de Dakar a notifié par mail à 11 heures 23 mn trois cas confirmés de Dengue de sérotype 1 à la Direction Générale de la Santé avec copie à la Direction de la Prévention et au Centre des Operations d'Urgence Sanitaire. A 12 heures 33 mn, sur instruction de la Directrice Générale de la Santé, la division de la Surveillance Epidémiologique a lancé par mail une invitation pour la tenue d'une réunion de crise à 15 heures dans la salle de réunion de la DGS. Au cours de la réunion où étaient présents la DGS, la DLM, la DP, le SMIT, le COUS, le SNH, l'IPD et les PTF, il a été décidé de mettre en place une équipe d'investigation rapide conduite par la DP. La RM de Fatick a été informée par la DP qui, à son tour, a informé le district et le Gouverneur à titre de compte rendu. Au vu de la situation épidémiologique, le Ministère de la santé et de l'Action sociale avec l'appui de ses partenaires a décidé de mener l'investigation à partir du 20 septembre 2018 et d'initier la riposte à l'épidémie de Dengue dans le district de Fatick.

Points Saillants

- Aucun cas confirmé au laboratoire ce 03/10/2018
- Aucun cas de Dengue sévère notifié et aucun décès enregistré
- Investigation autour des 03 confirmés du 02/10/2018
- Poursuite des VADI au niveau de la commune de Fatick par les Badienou-gokh et relais pour la sensibilisation sur les moyens de prévention et la destruction des gîtes.
- Visite de travail du Directeur de cabinet du Ministère de la santé et de l'Action sociale accompagné du Directeur de la prévention, du Directeur du service national de l'hygiène, du chef du Service du SNEIPS ;
- Réunion du comité départemental de lutte contre l'épidémie élargie à la région médicale et à la délégation du ministère de la Santé et de l'Action Sociale

Situation épidémiologique

- 56 nouveaux cas suspects ce 03/10/2018 portant le cumul à 628 le nombre cas suspects depuis le premier juin 2018
- 47 échantillons sanguins testés ce 03/10/2018 au laboratoire mobile de l'IPD portant à 455 le nombre de cas testés à la PCR soit 77% des échantillons.

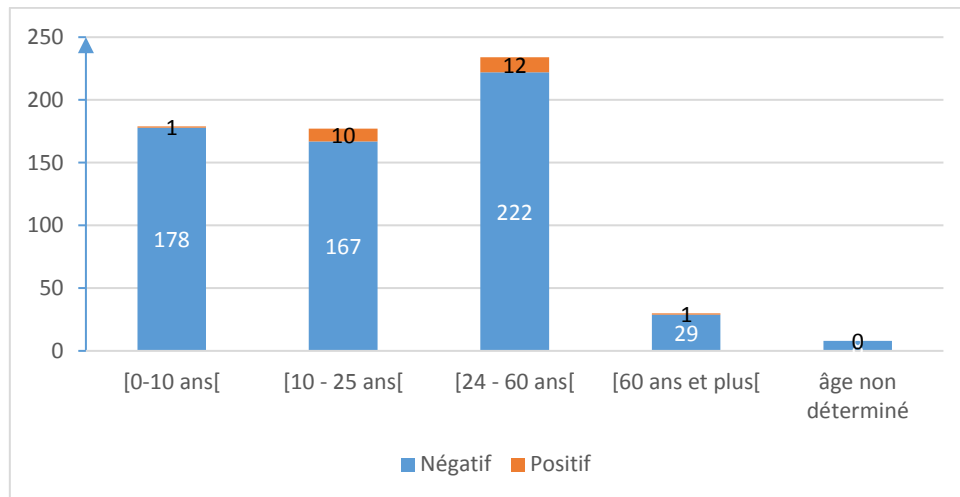


Figure 1: Répartition des cas selon l'âge Région Fatick, Sénégal

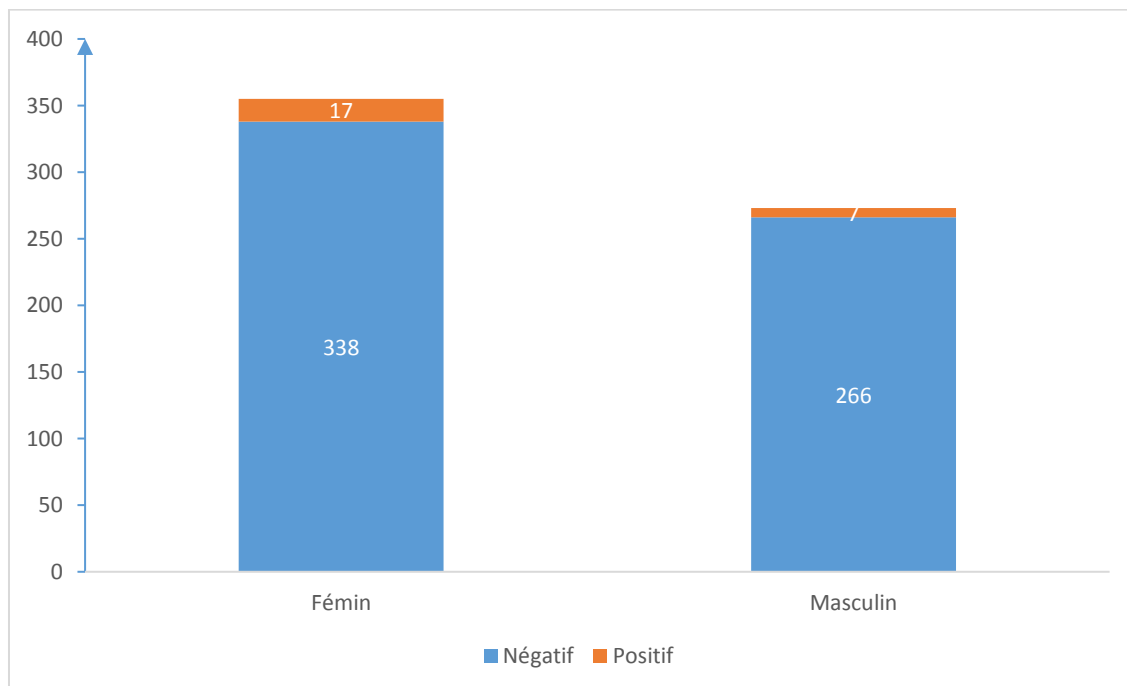


Figure 2: Répartition des cas selon le sexe, région Fatick, Sénégal

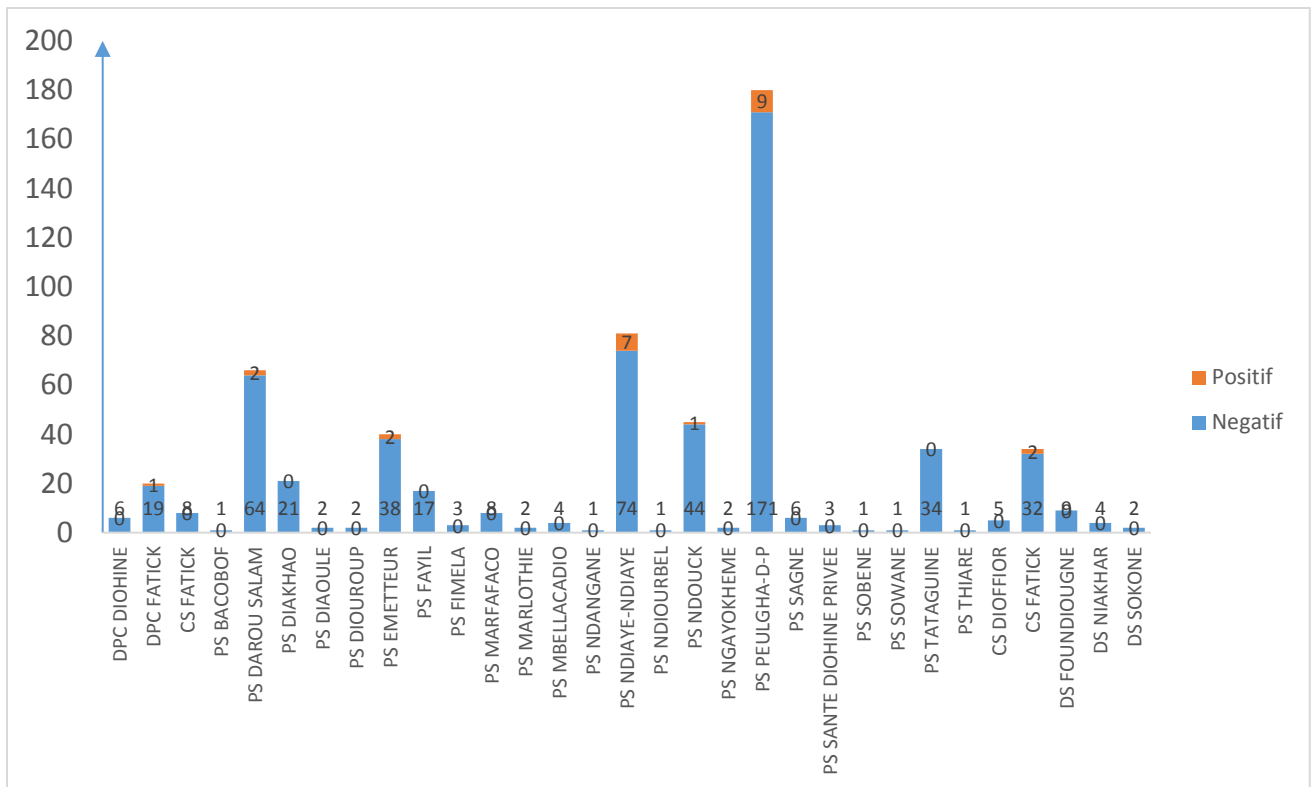


Figure 3 Répartition des cas par structure de santé

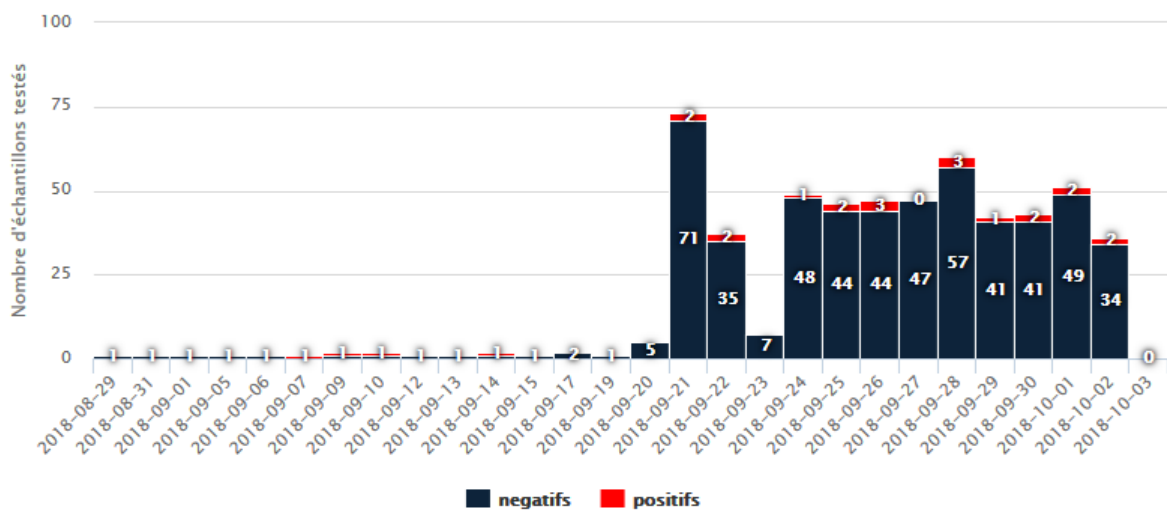


Figure 4: répartition journalière des cas, région de Fatick Sénégal

Actions de santé publique

Coordination

1. Réunion journalière de briefings et débriefing au niveau régional
2. Réunion du comité départemental de lutte contre les épidémies
3. Séance de travail avec la délégation ministérielle
4. Validation du Plan de riposte

Surveillance et laboratoires

1. Renforcement de la surveillance épidémiologique :
 - Mise en place des fiches techniques sur la Dengue et fiches de notification au niveau des structures de santé de la région de Fatick et aux Médecins-chefs des autres districts du pays
 - orientation des prestataires du district de Fatick sur la Dengue
 - Mise en place de kits de prélèvement sanguin pour les cas suspects
 - Prélèvement sanguin pour tous les cas suspects vus dans les structures de santé de la région et acheminement quotidien à l'unité mobile de Laboratoire installée au CS de Fatick
 - Recherche active de cas suspect dans les concessions des cas confirmés de Dengue et dans celles adjacentes par les équipes d'investigateurs : Prélèvement et orientation de tous cas suspects retrouvés dans ces concessions.
2. Déploiement du laboratoire mobile de l'IPD à Fatick
3. Validation du nouveau circuit d'acheminement des prélèvements : Tous les prélèvements sont acheminés quotidiennement au laboratoire mobile de Pasteur déployé au CS de Fatick

Prise en charge

1. Orientation des prestataires de santé du district de Fatick et de l'hôpital régional de Fatick
2. Partage de la fiche de PEC confectionnée par le Service des Maladies Infectieuses et tropicales de Fann
3. Prise en charge adéquate des cas.

Lutte anti vectorielle

1. Destruction des gîtes larvaires et distribution des MILDA par les badienou-gokh et relais.
2. Action de saupoudrage et de pulvérisation intra domiciliaire dans les concessions des cas positifs à la Dengue et dans les concessions adjacentes par la Brigade Régionale d'Hygiène de Fatick.
3. Démarrage de la pulvérisation extra-domiciliaire dans toute l'aire de la Commune de Fatick

Communication et engagement des communautés

1. Diffusion d'émissions radiophoniques aux niveaux des stations radios de la région de Fatick
2. Mobilisation des acteurs communautaires dans la sensibilisation.

Résultats des VAD des acteurs communautaires au 03 octobre 2018

Ménages visités	Personnes touchées	Personnes orientées	Gîtes recensés	Gîtes détruits
386	1707	28	468	301

DEFIS

- Pérennisation des activités d'assainissement dans la commune
- Disponibilité de Larvicides (Bacillus thuringensis- VECTOBAC®, BACTIVEC®)

RECOMMANDATIONS

1. Mobiliser tous les acteurs de développement de la commune de Fatick dans les activités d'assainissement (Mairie de Fatick)
2. Appuyer le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale à l'acquisition de produits Larvicides (OMS, UNICEF)

Perspectives

- ❖ Pulvérisation de toute la commune de Fatick à partir du 04 octobre.
- ❖ Journée d'assainissement de la commune prévue les samedi 06 octobre et dimanche 07 octobre 2018
- ❖ Emissions de radio
- ❖ Elaboration des SITREP.

Contacts utiles du CNGE

Dr Marie K. Ngom NDIAYE, Directrice Générale de la Santé, ndiayekhemesse@yahoo.fr

Dr Elhadji Mamadou NDIAYE, Directeur de la Prévention, mamamorph@yahoo.fr

Dr Amadou DOUCOURE, Directeur de la lutte contre la maladie, drdoucoure@yahoo.fr

Dr Boly DIOP, Chef de la Division Surveillance et Riposte Vaccinale, diopboly@yahoo.fr

Numéro vert

SNEIPS : Tel : 800 00 50 50